

## ■ Un premier trimestre 2010 décisif

### Le premier trimestre 2010 décisif pour conclure le cycle de Doha ?

En conclusion de la septième conférence ministérielle de l'OMC, le président de la conférence et ministre chilien du commerce, Andrés Velasco, a salué la volonté de chacun des Etats membres de faire avancer le cycle de Doha. Il a également indiqué qu'il existe une ambition de rendre plus cohérentes les approches commerciales bilatérales et multilatérales. M. Velasco a précisé que les pays de l'OMC souhaitent, suite à cette rencontre d'orientation, faire rapidement un bilan des avancés des négociations. Sur ce point, Pascal Lamy, directeur de l'OMC, a indiqué que les négociateurs devraient se rencontrer dans les prochaines semaines afin d'organiser le programme de travail du premier trimestre 2010. Selon lui, si une percée significative des discussions intervient dans cette période, un délai supplémentaire de « six, sept ou 8 mois » sera nécessaire pour boucler le cycle de Doha, compte tenu des questions spécifiques restant à traiter.

Sur la question agricole, M. Lamy a précisé devant la presse les principaux points d'achoppement restant à résoudre. Sur la question des subventions aux exportations, il a précisé que leur suppression faisait consensus mais que des questions concernant les crédits et les garanties aux exportations et les disciplines à adopter sur l'aide alimentaire restent à résoudre. Concernant le soutien interne, le directeur de l'OMC a indiqué qu'une baisse minimum de 70% des soutiens classés dans la boîte orange faisait l'objet de convergences. Par contre la question de

l'année de base permettant de définir les niveaux de subventions autorisés dans la boîte bleue reste à priori problématique. Enfin, il a souligné que les négociations par produit n'avaient pas avancé, ne permettant pas pour l'instant un traitement spécifique du dossier coton.

Plus globalement, Pascal Lamy a indiqué que, malgré la bonne volonté affichée par les pays membres, de nombreuses divergences continuent d'exister sur les vingt textes négociés au sein du cycle de Doha et qu'un accord impliquera un engagement unique sur l'ensemble de ces sujets. Il a déclaré, à propos d'une future conférence ministérielle, « *je ne sais pas quand cette prochaine fois aura lieu, mais lors de cette prochaine [conférence] nous essayerons de vous surprendre !* ».

### Un accord sur la banane semble imminent

Mariann Fischer Boel, commissaire européenne à l'agriculture, a confirmé, mercredi 2 décembre, qu'un accord sur le conflit de la banane, qui implique l'Europe, les pays Afrique Caraïbes Pacifique (ACP) et les pays producteurs d'Amérique du Sud depuis 1993, est sur le point de trouver une issue. La commissaire européenne a indiqué qu'un accord avait été trouvé avec les pays latino américains et les pays ACP. Il semble que les termes de cet accord abaissent les tarifs douaniers de l'Europe sur la banane de 176 à 148 euros par tonne et que les ACP, qui bénéficient d'un accès au marché européen sans taxes ni quotas, recevraient des compensations situées autour de 200 millions d'euros. Mme

Fischer Boel s'est dite optimiste sur les possibilités de pouvoir rédiger un projet d'accord d'ici la fin de la semaine. Elle a néanmoins précisé que l'Europe a « *aussi besoin des américains. Et je dois dire que j'ai été très contente de l'engagement fort de Ron Kirk* », le secrétaire américain au commerce. Les Etats-Unis sont en effet partie prenante de la « guerre de la banane », puisque l'exploitation de ce produit dans les pays latino-américains implique largement des firmes américaines, telles que Chiquita, Dole et Del Monte. L'atteinte d'un accord suppose que les pays d'Amérique du Sud abandonneront toutes les poursuites en cours au sein de l'OMC. S'il émerge rapidement, l'Union européenne pourra alors notifier d'ici le 17 décembre, date du prochain conseil de l'OMC, la modification des droits de douane sur la banane.

### 22 pays en développement conviennent d'un accord tarifaire

Dans le cadre du Système global de préférences commerciales entre les pays en développement (SGPC), 22 d'entre eux (dont le Brésil, l'Argentine ou encore l'Inde) ont conclu un accord, mardi en marge de la conférence ministérielle. Ce dernier vise à diminuer de 20% les tarifs douaniers sur 70% des produits qui font l'objet d'échanges entre les signataires. Le groupe SGPC est appuyé par la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) et vise à jouer « *un rôle crucial dans la nouvelle géographie du commerce, dans laquelle le commerce Sud-Sud est reconnu comme une force* ».

## Points de vue



**Marc Maes, membre de l'ONG CNCD-11.11.11 et de la délégation belge.**

**Le cycle de Doha va-t-il être conclu en 2010 ?**

Non, je ne le crois pas. Il y a encore beaucoup à faire, depuis 2005 la négociation bloque sur deux dossiers : les produits non-agricoles (NAMA) et l'agriculture. Même si l'on trouve un accord sur les modalités de ces dossiers, il y a encore tout un train qui suit derrière et qui n'a pas encore été abordé. L'article XXIV du GATT relatif aux accords bilatéraux, le coton, l'anti-dumping sont, par exemple, des dossiers qui restent à discuter. Il ne faut pas non plus oublier les services. Même avec un scénario optimiste, c'est impossible pour 2010, peut-être en 2011... De plus, compte-tenu des prochaines élections américaines de la mi-mandat, le président Obama ne peut rien risquer, il ne peut pas choquer le monde agricole aux Etats-Unis. Il vient d'approuver un nouveau Farm Bill, je ne vois pas comment cela peut bouger.

**Le blocage du cycle Doha peut-il encourager les accords bilatéraux ?**

L'augmentation du nombre d'accords de libre-échange avait déjà commencé dès les années 90, au cours du cycle d'Uruguay. A Cancun en 2003, le représentant américain avait également affirmé que si certains ne voulaient pas avancer, les Etats-Unis avanceraient avec ceux qui le souhaitent. A partir de 2007, l'Union européenne a aussi multiplié les accords alors qu'elle avait juré que le niveau multilatéral était le plus important. Je pense que cela va continuer.

**Que pensez-vous des menaces de plainte du C4 sur le coton ?**

J'espère qu'ils le feront, mais je ne le pense pas. Ils sont si faibles et les Etats-Unis sont si puissants. Ces mesures trainent et durent des années. C'est un cas très triste et c'est dommage que l'on refuse d'avancer sur *une première phase de résultat* (early taking) qui permettrait de clore certains dossiers. Au lieu de cela on reste au « *rien n'est décidé si tout n'est pas décidé* ». Pour le dossier coton c'est vraiment regrettable.

**Afdi vous propose un**

## Eclairage sur ■■■

### La concurrence à l'exportation

L'objectif défini sur ce volet par l'OMC est de limiter les soutiens publics aux exportations agricoles. Les subventions concernées sont en particulier les subventions directes aux exportations, les ventes de stocks à l'export à des prix inférieurs aux prix intérieurs et les subventions réduisant les coûts de commercialisation des produits exportés. La conférence ministérielle de l'OMC à Hong-Kong, en 2005, a vu émerger un consensus pour une élimination des subventions à l'exportation fin 2013 et une réduction de moitié d'ici la fin 2010. Des discussions existent également sur une révision des dispositions concernant les crédits, les garanties et les assurances à l'exportation, l'aide alimentaire et les entreprises commerciales d'Etat, dispositifs qui n'étaient précédemment touchés par aucune restriction.



**Rubén Morales, ministre de l'économie du Guatemala**

**Pensez-vous probable une conclusion du cycle de Doha en 2010 ?**

Plus que probable, j'espère. Il est temps de conclure ce cycle. Tous les cycles ont fini par se conclure, il est temps que l'ensemble des membres s'unissent dans ce sens.

**Selon vous, quel est le point clé pour conclure ce cycle ?**

Le thème central, pas nécessairement le plus important en tant que tel, mais celui qui focalise l'essentiel des discussions, est bien sûr l'agriculture. Le Guatemala n'est plus un pays essentiellement agricole mais nous avons encore une bonne partie de notre économie qui dépend de ce secteur. Evidemment les marchés agricoles restent perturbés et protégés et nous avons des attentes sur ces points. Nous souhaitons pouvoir continuer à contribuer au développement de notre pays grâce au secteur agricole.

**Que pensez-vous de l'initiative franco-brésilienne en faveur d'une régulation mondiale de l'agriculture évoquée par le ministre français de l'agriculture ?**

L'excès de régulation n'est pas une bonne chose car il génère de l'incertitude pour les consommateurs, pour les producteurs et les commerçants. Cela peut également favoriser l'accaparement des marchés et provoquer une nouvelle crise.

**Les négociations bilatérales se multipliant, les négociations multilatérales ont-elle encore un sens ?**

Je pense que les négociations multilatérales ont encore un sens. Nous pouvons être divisés géographiquement mais au final nous ne faisons qu'un ! Les négociations bilatérales et régionales obéissent également à la nécessité des Etats de réguler leur commerce international. Dans certains cas, le multilatéralisme n'est pas en mesure de répondre à ce besoin. Nous sommes tous dans cette situation. Si je peux me mettre d'accord au niveau individuel avec quelqu'un, je ne vais pas nécessairement attendre de me mettre d'accord avec tous ceux qui vivent autour de moi. C'est cela l'intérêt de l'accord bilatéral ou régional.